

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 1 - Transfert

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE
8, rue du Chanoine Ploton
CS 50 541
42 007 SAINT-ETIENNE CEDEX 01

B - Identification du titulaire initial du marché public

LE GRAND CAFE
N°SIREN : 820 105 195
Mme et M. FONTAINE
2 place Saint-Philibert, 42190 CHARLIEU
N° téléphone : 06 60 25 60 06
Mail : sarl.fonti12@gmail.com

C - Identification du nouveau titulaire du marché public

LE GRAND CAF'
N°SIREN : 942 202 524
Mme et M. MONNET
6 place Saint-Philibert, 42190 CHARLIEU
N° téléphone : 04 77 60 10 30
Mail : legrandcafe.charlieu@gmail.com

D - Objet du marché public

- Objet du marché public : 2022S0008 – Prestations de restauration pour les personnels du SDIS de la Loire lors de formation (35 lots)
- Date de la notification du marché public : 18/04/2023
- Durée d'exécution du marché public :

Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification du contrat.

Les durées du contrat sont les suivantes :

Élément du contrat	Durée
Lot n°8 : Centre de Charlieu - Restauration assise	12 mois à compter de la notification du contrat

Il s'agit de la période dans laquelle peuvent être émis les bons de commande.

Reconduction :

Pour l'ensemble des lots, le contrat est reconductible 3 fois maximum dans les conditions suivantes :

Période	Durée	Complément
- Période initiale 2023-2024	12 mois	A compter de la notification du contrat*
- Reconduction 1 (2024-2025)	12 mois	A date anniversaire* du contrat
- Reconduction 2 (2025-2026)	12 mois	A date anniversaire* du contrat
- Reconduction 3 (2026-2027)	12 mois	A date anniversaire* du contrat

*18 avril

Sauf dénonciation par le pouvoir adjudicateur dans le délai de 3 mois avant échéance annuelle, le marché est reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période d'un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

- Montant HT initial du marché public (prix forfaitaire de la formule entrée/plat ou plat/dessert) : 11,82 euros HT ou 13,00 euros TTC

D - Objet de l'avenant.

- Modifications introduites par le présent avenant :

Par courrier électronique en date du 23 avril 2025, le titulaire du lot 08 du marché de restauration a informé le SDIS de la Loire de la cession de son fonds de commerce le CAFE BAR BRASSERIE SNACK sis à Charlieu, 6 place Saint Philibert, connu sous le nom commercial « Le GRAND CAFE », immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Roanne (n°820105195).

Ainsi, à compter du 08 avril 2025, la société LE GRAND CAF' se substitue au titulaire initial.

Après vérification de ses capacités techniques, financières et professionnelles, le SDIS de la Loire accepte le transfert du marché public.

Le nouveau titulaire exécute les prestations dans les mêmes conditions et aux mêmes prix que le titulaire initial.

Le nouveau titulaire du marché public est :

LE GRAND CAF'
6 place Saint-Philibert
N° téléphone : 04 77 60 10 30
Mail : legrandcafe.charlieu@gmail.com
942 202 524

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON OUI

E - Signature du titulaire initial du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du nouveau titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public)